



Déclaration liminaire CDEN du 12 mars 2024

Monsieur le Préfet,

Madame l'Inspectrice d'académie,

Monsieur le vice-président du Conseil départemental,

Mesdames et Messieurs les membres de ce CDEN,

Après un début d'année 2024 qui a vu la valse des ministres rue de Grenelle, L'UNSA Education souhaite que l'on puisse faire place à de la stabilité et surtout de la sérénité. Nous souhaitons que les responsables nationaux soient plus à l'écoute des personnels, des familles et des besoins des élèves. Or, ce n'est pas le « Choc des savoirs » préparé par le ministre Gabriel Attal, que Nicole Belloubet a la responsabilité de mettre en œuvre, qui répondra à ce vœu légitime.

Le plan « Choc des savoirs » est devenu illisible. Face à la crispation et même à la colère, générées par les annonces de ce plan, aggravées par la réalité des moyens insuffisants alloués pour le mettre en place, l'UNSA Education en appelle à l'honnêteté politique et demande l'abandon de l'intégralité des mesures qui le soutiennent. Décalage avec les besoins réels, investissement au rabais, temps de mise en œuvre insuffisant et dialogue suspendu, tout plaide pour un renoncement du plan « Choc des savoirs ». Concernant les groupes de niveau, la ministre a beau tenter de rassurer, jouant sur les mots et les chiffres, plus rien ne les justifie, tant ils sont devenus impopulaires, faute d'avoir su convaincre de leur efficacité. **L'allègement des effectifs par classe à tous les niveaux est incontestablement un des leviers à actionner pour permettre une meilleure prise en compte de tous les besoins des élèves, favoriser leurs conditions d'apprentissage et de réussite. Et pour cela, il faut maintenir les postes partout où cela est nécessaire.**

Par ailleurs, l'UNSA Education demande la création de postes de RASED, de postes d'UPE2A, de postes de remplaçants, ainsi que la création de postes et de places en établissements spécialisés, afin que cessent les répercussions en cascade sur tous les moyens et sur la prise en charge des enfants à besoins particuliers.

Nous le savons, Madame l'inspectrice d'académie vous lisez/écoutez la presse comme nous. Le mercredi 7 février dernier, un journal quotidien national titrait ainsi : "Ecole inclusive : un système qui craque" ! A l'UNSA Education, nous vous alertons une fois encore aujourd'hui sur le point de rupture qu'est en train d'atteindre, pour ne pas dire qu'a déjà atteint, voire dépassé l'Ecole dans son ensemble. L'UNSA Education dénonce la maltraitance dont sont victimes, dans un système scolaire fonctionnant en mode dégradé, nos élèves et leurs familles, et plus particulièrement les familles concernées par le handicap, lorsque leur enfant ne peut être accueilli dignement à l'Ecole, ni bénéficier des prises en charge et des accompagnements nécessaires en termes de santé.

Pour l'UNSA Education, il n'est pas acceptable en 2024 d'entendre ou lire certains remettre en cause l'Ecole inclusive. Cela présupposerait donc que l'Ecole puisse être autre qu'inclusive. Cela reviendrait donc à remettre en cause le principe même de notre Ecole publique et laïque qui s'attache à la formation de TOUS les citoyens. C'est bien l'insuffisance de moyens alloués au système dans son ensemble : Ecole, ARS, services de soins et services sociaux, qu'il faut dénoncer. Ne nous trompons pas de combat et ne laissons pas l'obscurantisme gagner toujours plus de terrain.

A l'ordre du jour de ce CDEN : la carte scolaire premier degré pour la rentrée 2024. Nous devons composer une fois de plus avec un solde négatif car, comme il est pratique de le dire, nous sommes en déprise démographique. Quand vous nous opposez que, malgré la baisse des effectifs, la dotation ne baisse que de 9 ETP, nous vous répondons que, malgré le manque criant de moyens humains, la dotation baisse encore de 9 postes. Pourtant, cette déprise démographique, que nous subissons et qui se poursuivra certainement, aurait pu aussi être prise sous un autre prisme, à dotation nulle : celui d'une amélioration des conditions d'enseignement pour des personnels de plus en plus fragilisés, d'une meilleure prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers. Mais notre gouvernement y oppose toujours, à tort, une logique comptable, une logique de restriction budgétaire.

Depuis des années, nous évoquons la question du maillage territorial dans cette instance et le nécessaire travail de toutes et tous à la réorganisation de notre département. Nous sommes obligés de travailler cette carte scolaire avec des contraintes territoriales fortes couplées à des choix politiques nationaux dictés par Bercy. Nous appelons à un sursaut autour de la réflexion sur le maillage territorial, il faut regrouper des structures là où c'est possible dans la limite d'un temps de trajet décent et dans l'intérêt de nos enfants, de nos collègues et de nos territoires. Il faut aussi avoir à l'esprit un fait : l'émiettement du tissu scolaire, dans certaines situations,

peut être très problématique, quand on se retrouve isolé. Comment gérer un élève qui déborde du cadre et est violent quand on est seul ? Comment faire face à un parent qui vocifère au portail à la sortie de l'école ? Comment proposer un enseignement de qualité quand on doit gérer la violence d'un élève qui manque de soins ou d'accompagnement, qui plus est dans une classe à double, triple ou quadruple niveaux ? Nous sommes aussi là pour défendre les personnels qui assurent chaque jour leur mission de fonctionnaires d'état. Un élève d'aujourd'hui n'est plus un élève de l'école rêvée par notre Président qui, dans un accès de nostalgie, pense que des mesures telles que l'uniforme, le manuel imposé ou le SNU sauveront l'Ecole publique Républicaine. **L'Unsa Education est favorable au développement de structures qui permettraient d'offrir une véritable communauté éducative et une lutte contre l'isolement, une meilleure mixité sociale et scolaire, un accès facilité à la culture et aux sports, une facilitation du remplacement et la prise en charge des élèves en difficulté, un accès facilité à des professionnels médico-éducatifs et une modernisation du bâti.**

En Comité Social d'Administration la semaine dernière, l'UNSA Education a défendu les situations des écoles qui nous ont contactés et certaines mesures de retrait ont été supprimées. Nous vous remercions pour la prise en compte de nos arguments et les choix opérés. Cependant, il en reste encore à sauver : le choix sera dur mais nous espérons qu'il sera fait au moins préjudiciable.

Pour finir, l'UNSA Education dénonce également la baisse des crédits consacrés à la transition écologique, qui devaient permettre, enfin, de lancer la rénovation du bâti scolaire. **L'UNSA Education questionne la politique qui regarde l'éducation, la formation, la recherche, la jeunesse et les sports d'un point de vue économique, là où les transitions de notre société nécessitent des choix forts, des investissements lourds et des choix politiques durables.**

Nous vous remercions pour votre écoute et pour le dialogue social que vous mettez en place en Dordogne et savons pouvoir compter sur votre engagement pour la préservation d'un service public d'éducation.

Les représentants UNSA Education : Hélène Maletterre - François Marty - Sabine Turschwel